

# Ensemble 120

# Type : Texte radiophonique

Juin 2022

# \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Obstacles à la participation des femmes dans l’agriculture au Mali**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Notes aux radiodiffuseur.euse.s**

Au Mali, l'agriculture est la principale activité pour une grande partie de la population. L'agriculture est un secteur à dominante masculine, et sa pratique nécessite des terres, du bétail et des moyens financiers. Mais des statistiques montrent que les agricultrices sont beaucoup plus nombreuses que les agriculteurs et cet écart ne fait que croître.

Cependant, il y a un problème : les agricultrices n’ont pas un accès total aux ressources et exploitations agricoles. Elles n'ont pas accès aux intrants agricoles chimiques et rencontrent des difficultés à accéder aux crédits bancaires et à rembourser ceux qu'elles reçoivent en raison des taux d'intérêt élevés. Pour y faire face, les agricultrices se constituent en coopératives pour accéder aux intrants chimiques et obtenir de bons rendements.

Ce texte radiophonique donne la parole à trois acteur.trice.s qui sont impliqués dans le secteur agricole. D’abord, une agricultrice parle des difficultés qu'elle rencontre dans l'acquisition et l'usage des intrants agricoles. Ensuite, un expert en agriculture explique les problèmes que rencontrent les femmes. Et enfin, un spécialiste du genre parle des conséquences de la disparité homme-femme dans le secteur agricole.

Pour produire une émission similaire sur le difficile accès des femmes aux intrants agricoles, vous pourriez vous inspirer de ce texte comme modèle. Si vous décidez de le présenter dans le cadre de votre émission régulière, vous pouvez choisir des comedien.ne.s ou des animateur.trice.s pour représenter les personnes interviewées. Dans ce cas, veuillez informer votre auditoire au début de l'émission, qu'il s'agit de voix des comedien.ne.s ou des animateur.trice.s et non celles des personnes interviewées.

Si vous souhaitez créer des émissions sur les agricultrices qui ont du mal à accéder aux intrants agricoles, entretenez-vous avec les personnes qui connaissent l'agriculture et les spécialistes en agriculture, les spécialistes en matière de genre et d'autres parties prenantes qui travaillent dans la chaîne d'approvisionnement en intrants agricoles chimiques. Vous pourriez, par exemple, leur poser les questions suivantes :

* À quels défis les agricultrices sont-elles confrontées?
* Quelles sont les stratégies mises en place par l’État pour faciliter l'accès des agricultrices aux intrants agricoles chimiques?
* Quelles actions l’Etat a-t-il pris pour aider les agricultrices ?
* Comment les hommes peuvent-ils aider les agricultrices à accéder aux intrants agricoles?

Durée estimée du texte radiophonique avec la musique, l'intro et l'extro : 20 minutes

**ANIMATEUR.TRICE :** Bonjour Madame Namaoro Coulibaly!

**NAMAORO COULIBALY :** Heureuse d’être ici et bonjour à tous les auditeurs et auditrices!

**ANIMATEUR.TRICE :** Vous êtes la présidente régionale de la coopérative Tchimporoko des femmes agricultrices de Sikasso au Mali. Soyez la bienvenue.

Nous sommes aussi avec Monsieur Mamadou Bassirou N'Diaye, expert en agriculture. Soyez le bienvenu, Monsieur.

**M. BASSIROU N’DIAYE :** Je vous remercie. C'est un réel plaisir d'être avec vous.Bonjour à tous les auditeurs et auditrices.

**ANIMATEUR.TRICE :** Enfin, nous avons Monsieur Adama Camara, spécialiste des questions du genre à la direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Sikasso au Mali. Monsieur Camara, bonjour!

**ADAMA CAMARA :** Bonjour! Merci de me recevoir dans cette émission.

**ANIMATEUR.TRICE :** Sans plus tarder, allons dans le vif du sujet. Madame Namaoro Coulibaly, pouvez-vous nous dire à quel degré les femmes sont impliquées dans l'agriculture au Mali?

**NAMAORO COULIBALY** : Il est difficile de répondre à cette question car aucune étude formelle n'a encore fourni d'informations à ce sujet. Le pourcentage exact des femmes n'est pas connu dans l'agriculture. Cependant, la loi n°52 sur la promotion du genre dans l'accès à des postes d’affectation ou de désignation stipule qu'un pourcentage de 30 % de tous les postes dans tous les domaines doit être attribué aux femmes et que 30 % des aides gouvernementales doivent aller aux femmes.

**ANIMATEUR.TRICE :** Cela est bien compris. À présent, dites-nous si les femmes maliennes utilisent les intrants agricoles!

**NAMAORO COULIBALY :** Aujourd'hui, c'est un peu amélioré. Certaines agricultrices utilisent les intrants agricoles mais d'autres ne le font pas. Celles qui le font estiment que le rendement a baissé et grâce aux intrants agricoles, qu’elles peuvent augmenter leur productivité. Celles qui utilisent les intrants agricoles chimiques sont plus focalisées sur la intrants agricoles productivité. Certaines agricultrices préfèrent utiliser des intrants biologiques, tel que l’engrais biologique. Elles estiment que les engrais chimiques rendent leurs produits plus périssables alors que les engrais biologiques permettent à leurs produits de conserver une bonne qualité sur une plus longue période. Et elles utilisent des engrais biologiques pour répondre aux besoins de certains acheteurs et acheteuses qui préfèrent manger des aliments biologiques pour des raisons de santé.

**ANIMATEUR.TRICE :** Celles qui utilisent les intrants agricoles chimiques, ont-elles facilement accès à ces produits?

**NAMAORO COULIBALY :** Les agricultrices n’ont souvent pas les moyens d’acheter les intrants agricoles chimiques. D'abord, ils sont chers pour les femmes rurales que nous sommes. Actuellement, un sac d’engrais chimique est cédé à 11,000 FCFA (US $ 17.75). Ce n’est pas le cas par le passé.

Les intrants agricoles chimiques que l’Etat a subventionnés sont distribués aux coopératives et aux associations de femmes. Pour pouvoir bénéficier d'intrants subventionnés, il faut faire partie d’une coopérative alors que la plupart des femmes ne le sont pas. Chaque année, les enregistrements sont ouverts entre le mois de février et avril. Plusieurs femmes se font enregistrer et ne reçoivent au final que la moitié de la quantité d’intrants agricoles chimiques dont elles ont besoin. Celles qui ne sont pas membres d'une organisation ont du mal à obtenir ne serait-ce qu'un montant minimum.

**ANIMATEUR.TRICE :** La région est grande et les femmes sont éparpillées partout. Combien d’associations avez-vous?

**NAMAORO COULIBALY :** Nous avons plus de mille coopératives dans la région.

**ANIMATEUR.TRICE :** Vous disiez que la quantité d’intrants chimiques distribués est faible. Est-ce que cela est dû au fait que le nombre exact des femmes n'est pas connu?

**NAMAORO COULIBALY :** Non. Lors de l'enregistrement, les coopératives sont tenues de donner le nombre de femmes membres et le nombre de sacs d’intrants agricoles chimiques dont elles ont besoin. Malgré cela, nous sommes obligés de partager les intrants chimiques que nous recevons dans de plus petits récipients.

Tout le monde ne peut pas avoir un sac. Le nombre de sacs disponibles ne le permet pas. Chaque année, chaque femme qui est membre d’une coopérative cotisent. Elles utilisent ces fonds pour acheter des intrants chimiques. Ainsi, chacune d'entre elles doit recevoir une portion. Celles qui ont des moyens arrivent à trouver d'autres issues pour s'en procurer davantage.

Cette année, un sac d’engrais chimique a été vendu aux coopératives à 11,000 FCFA. Également, certains projets soutiennent les femmes avec des prêts bancaires pour acheter les engrais. Mais les femmes doivent rembourser les prêts, ce qui pose problème à beaucoup de femmes qui préfèrent ne pas accepter cette aide.

**ANIMATEUR.TRICE :** Parlons maintenant de l'usage de ces intrants agricoles. Avez-vous appris de bonnes techniques d'utilisation?

**NAMAORO COULIBALY :** Des formations ont été données sur la production et l'usage des engrais biologiques. Mais la majorité des femmes ne l’ont pas encore reçu. Quant aux intrants agricoles chimiques, nous n'avons bénéficié d'aucune formation sur leur utilisation. Mais, il faut dire aussi que toutes les femmes n'utilisent pas les intrants agricoles chimiques.

**ANIMATEUR.TRICE :** Y a-t-il une différence entre les intrants biologiques et les intrants chimiques?

**NAMAORO COULIBALY :** Il y a bel et bien une différence. Les produits qui ont reçu les intrants biologiques et les intrants agricoles chimiques ont un bon rendement. C'est ce que font certaines femmes. Celles qui utilisent uniquement les intrants agricoles chimiques font de bons bénéfices à cause de la productivité élevée. Mais ces produits sont difficiles à conserver. Et ils ont moins de goût que les produits n’ayant reçu que les intrants biologiques. Ceux qui n'ont reçu que les intrants biologiques ont un meilleur goût et sont faciles à conserver, même s'ils peuvent ne pas produire autant que les autres.

**ANIMATEUR.TRICE :** Que faites-vous concrètement pour faciliter cet accès aux intrants agricoles chimiques?

**NAMAORO COULIBALY :** Pour l'instant, nous n'avons aucun moyen. Nous ne pouvons que faire des doléances auprès des autorités mais, peu de réponses suivent.

**ANIMATEUR.TRICE :** Merci Madame Namaoro Coulibaly. J'espère que les auditeurs et auditrices ont beaucoup appris avec vous. À présent, revenons à notre expert en agriculture, Monsieur Mamadou Bassirou. Vous venez d'écouter Madame Coulibaly, comment expliquez-vous ce difficile accès aux intrants agricoles chimiques?

**BASSIROU N’DIAYE :** L’Etat octroie des subventions pour faciliter l’accès des agricultrices aux intrants agricoles chimiques. Mais il faut être dans une organisation pour avoir la reconnaissance de l'Etat en tant qu'exploitant agricole. Elles peuvent bénéficier de ces subventions en présentant la carte d'identité qu'elles reçoivent du fait de leur appartenance à une coopérative ou à un groupement de femmes. Cela permet aux agricultrices de bénéficier de tous les avantages que l'Etat accorde aux exploitants agricoles. Raison pour laquelle, nous encourageons les agricultrices à s'enregistrer au niveau des chambres régionales d'agriculture.

**ANIMATEUR.TRICE :** D'accord. Monsieur N'Diaye, notre agricultrice disait que les intrants chimiques ne sont pas accessibles à toutes les femmes, notamment celles qui ne sont pas dans des coopératives. Cela contraste un peu avec ce que vous dites. Quel est votre commentaire sur ce point?

**M. BASSIROU N’DIAYE :** Les intrants agricoles chimiques sont distribués proportionnellement, en fonction de la taille de la terre agricole. Au niveau des chambres d’agriculture, des personnes sont chargées de calculer la superficie des terres exploitées.

L’Etat est confronté à des difficultés financières qui entravent la distribution des intrants agricoles chimiques. Sinon, qu'on soit dans une coopérative ou pas, quand on est enregistré, on doit pouvoir recevoir des intrants chimiques. L’Etat fait de son mieux, mais le vrai problème se situe au niveau du suivi. Il faut une utilisation rationnelle et judicieuse de ces intrants chimiques. Il arrive que les sacs subventionnés soient vendus au marché. Les auteurs de ces actes doivent rendre compte.

**ANIMATEUR.TRICE :** Il y a clairement un manque d'intrants chimiques. Mais il y a aussi un problème pour les utiliser à bon escient, étant donné que les agricultrices ne sont pas formées. Et comme le disait Madame Coulibaly, l’utilisation des intrants chimiques pourrait fait pourrir les produits plus rapidement. Existe-t-il une technique recommandée pour l'application des intrants agricoles?

**M. BASSIROU N’DIAYE :** Tout récemment, nous avons formé nos producteurs et productrices en agroécologie. Cette technique respecte la biodiversité et aide à chasser les insectes nuisibles sans les tuer. Une pratique agroécologique consiste à fabriquer l’engrais biologique à partir des débris végétaux, les ordures ménagères et les cendres. Cela est appliqué sur les produits pour promouvoir la croissance. Nous encourageons les agricultrices à aller vers l'agroécologie. En plus d’engrais biologique, elles peuvent utiliser les engrais chimiques de façon minime et obtenir de bons résultats. Avec la mauvaise répartition des pluies, nous encourageons toujours l'utilisation des engrais biologiques. Il existe un service de vulgarisation de ces techniques mais il manque de ressources pour accomplir sa mission.

**ANIMATEUR.TRICE :** Qu'en est-il de l'accès aux engrais chimiques et de leur utilisation?

**M. BASSIROU N’DIAYE :** Nos techniques sont davantage axées sur l'utilisation d'engrais biologiques, car les gens sont conscients des conséquences des engrais chimiques, comme le disait Madame Coulibaly. Et les consommateurs et consommatrices sont de plus en plus exigeants aussi en termes de qualité des produits. Ils veulent consommer des produits bio.

**ANIMATEUR. TRICE :** Les femmes rencontrent également des difficultés telles que l'accès limité aux services de vulgarisation, à la formation et encore au crédit bancaire. Comment ces problèmes sont-ils traités?

**M. BASSIROU N'DIAYE :**  Pour ce qui est de l'accès difficile au sol, les femmes s'organisent de plus en plus en associations et en coopératives pour faire des plaidoyers auprès des propriétaires terriens et des décideurs. Le cadre agricole national stipule que les femmes doivent avoir l’accès aux 15 % de terres agricoles.

Ceci commence à avoir un impact sur l’acquisition des terres. Le cas du crédit bancaire reste compliqué. Il faut plaidoyer à haut niveau pour que l'Etat puisse garantir cette possibilité auprès des banques ou négocie pour une réduction du taux d'intérêt pour les femmes. Mais, il y a une alternative : le Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant, aussi appelé FAFE. Un autre fonds du nom de « Agriculture, Femme et Développement, » ou AGRIFED, est aussi disponible à l'ONU Femmes. Ce fond contractualise avec les ONG pour appuyer les femmes. Donc, ces quelques ressources sont disponibles pour les femmes. Cela peut pallier le difficile accès au crédit bancaire.

**ANIMATEUR.TRICE :** Merci pour ces explications, Monsieur N'Diaye. Nous venons vers M. Camara, notre spécialiste genre. Peut-on dire que les femmes sont assez représentatives dans le secteur agricole aujourd'hui?

**ADAMA CAMARA :** Oui et non. Il existe une loi d'orientation agricole qui stipule que 15% des terres aménagées doivent revenir aux femmes. Mais, force est de constater qu'elles n'obtiennent que de petites parcelles. Il n'existe pas d'autres mécanismes pour permettre aux femmes de cultiver comme elles le souhaitent. Et il y a aussi une disparité en termes de distribution des intrants agricoles chimiques. On ne donne pas aux femmes assez d'intrants chimiques, car elles ne possèdent que des petites superficies.

Dans nos sociétés, les femmes ont un statut inférieur par rapport à l'homme. Même en ce qui concerne le compost familial qu'on fabrique, la grande partie revient aux hommes. À cette liste, on peut ajouter l'analphabétisme et l'accès limité à la radio qui défavorise également les femmes. La radio sert de moyen pour diffuser les résultats des recherches, les faits et statistiques et les services d’orientation agricole. Et peu d’entre elles prennent part aux rencontres locales avec les agents techniques.

Le manque de garantie auprès des banques et le taux d’intérêt trop élevé constituent un blocage à l’accès au crédit bancaire. Pour que la banque puisse leur faire un prêt, il faut que le demandeur ou demandeuse de prêt présentent un objet de valeur comme garantie. Au cas où ils ou elles n’arrivent pas à rembourser, cet objet de valeur peut être saisi pour rembourser le prêt. Mais, comme Monsieur N’Diaye l’a dit, il y a d'autres manières pour accéder aux financements.

Lorsque la femme fait l'élevage, les animaux mâles appartiennent à son mari. Même pour vendre les animaux femelles, c'est l'homme qui discute avec l'acheteur ou l’acheteuse. Ce manque de pouvoir de décision sur les fruits de leur travail est aussi une question importante, car ces bénéfices devraient permettre aux femmes d'investir dans d'autres projets qui la passionnent. L'homme a toujours le monopole sur la femme et ses biens.

**ANIMATEUR.TRICE :** La loi stipule que les femmes doivent être davantage impliquées dans l'agriculture. Qui est chargé d'appliquer cette loi?

**ADAMA CAMARA :** C'est l'Etat! Mais, comme le disait Monsieur N'Diaye, il n'y a pas de suivi. Ce droit est violé sans conséquence. Il faut porter plainte mais les femmes sont réticentes à le faire. Elles ont peur d’être discriminées.

**ANIMATEUR.TRICE :** En tant que spécialiste des questions du genre, dites-nous, existe-il des mouvements qui militent pour cette cause?

**ADAMA CAMARA :** Nous menons des activités d'information et de sensibilisation pour que les hommes aident les femmes à acquérir des terres et des intrants agricoles. Nous participons à des rencontres ordinaires organisées chez les chefs traditionnels que les communautés tiennent pour discuter de problèmes tels que l'accès et la distribution des intrants agricoles chimiques ou la vente des produits agricoles. Au cours de ces rencontres communautaires, nous parlons de l'importance de l'implication des femmes dans l'agriculture. Cela peut avoir un impact sur la gestion de la famille étant donné que l'homme ne peut pas tout faire. Quand les femmes ont des sources de revenus, elles peuvent ainsi aider la famille financièrement. À travers nos formations dont bénéficient les coopératives et les associations de femmes, nous leur apprenons comment plaidoyer auprès des autorités. Et nous les encourageons d’en faire. Et les hommes sont de plus en plus conscients de l'importance de cette implication des femmes.

**ANIMATEUR.TRICE :** Quelles pourraient être les conséquences de cette disparité dans l'accès aux intrants agricoles chimiques et à la terre pour les femmes?

**ADAMA CAMARA :** Elle a des conséquences aussi bien sur la femme que la société en générale. Elle constitue une violation des droits économiques et compromet la promotion économique des agricultrices. Si la femme n'est pas économiquement épanouie, elle restera dépendante de l'homme. Elles doivent avoir l'autorisation de leur mari et aussi de l’argent pour se rendre aux consultations prénatales ou postnatales. Cela porte atteinte à la santé de la femme et à la vie économique du pays. Si la femme n'a pas une source de revenus, cela peut avoir un impact sur la qualité nutritionnelle de la famille. Si elles manquent de moyens financiers, les besoins des enfants en habits et jouets, en médicaments et en kits scolaires, ne sont pas satisfaits. La communauté est aussi impactée. Dans les marchés et points de vente, la plupart des clients sont des femmes. Elles contribuent beaucoup à l'économie locale. Et si elles ont un faible pouvoir d'achat, c'est toute l'économie qui en souffre.

**ANIMATEUR.TRICE :** Qu'est-ce qu’il y a lieu de faire pour changer cette situation?

**ADAMA CAMARA :** Il faut toujours sensibiliser la communauté pour changer le comportement en faveur de l'égalité du genre et prendre en compte les besoins généraux et agricoles des femmes. Il faut que les autorités soient aussi plus exigeantes afin de minimiser les inégalités sociales et les discriminations à l'égard des femmes. Nous devons donner plus de moyens à nos services de vulgarisation pour que les femmes aient accès non seulement aux techniques agricoles, mais aussi qu'elles soient conscientes de leurs droits et qu’elles s'organisent pour mieux les défendre. Il faut aussi négocier avec les banques pour qu'elles réduisent leurs taux d'intérêt. Enfin, on peut continuer à solliciter l'appui des ONGs.

**ANIMATEUR.TRICE :** Cher.e.s auditeurs et auditrices, nous sommes à la fin de cette émission. Nous vous remercions pour votre attention. À vous chers invités, merci d'avoir consacré de votre temps à cette émission.

Rappelons que la lutte pour engager efficacement les femmes dans l'agriculture est longue et continue. Ce problème impacte aussi bien les femmes que la société entière.

La bonne nouvelle est qu'il existe une loi qui garantit la participation des femmes et qu’il y a des structures qui les accompagnent à apprendre des nouvelles techniques agricoles. Nous espérons que ces services pourront pleinement jouer leurs rôles pour que les agricultrices soient économiquement épanouies.

Cette émission a été réalisée avec la participation de Madame Namaoro Coulibaly, présidente de la coopérative « Tchimporoko » qui veut dire « fraternité » en la langue sénoufo. Nous avons aussi parlé avec l’expert en agriculture Monsieur Mamadou Bassirou N'Diaye. Sans oublier notre spécialiste des questions du genre, Monsieur Adama Camara qui est aussi dans la région de Sikasso.

Merci et à bientôt pour un prochain numéro.

**Remerciements**

Rédigé par : Issa O Togola, journaliste, pigiste

Révisé par : Aïssata Konaré, chargée du programme enfant et famille à la Direction régionale de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille

Entretiens et interviews :

Madame Namaoro Coulibaly, présidente régionale des femmes agricultrices de la région de Sikasso. Interview faite le 23 novembre 2021

Monsieur Bamadou Bassirou N'Diaye, expert en agriculture. Interview faite le 25 novembre 2021

Monsieur Adama Camara, spécialiste des questions du genre à la direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Sikasso. Interview faite le 26 novembre 2021

*La présente nouvelle a été produite avec le soutien financier du gouvernement du Canada par l’entremise d’Affaires mondiales Canada.*